

## OFFRE DE STAGE

### DIAGNOSTIC ET ANALYSE DES ENJEUX TERRITORIAUX EN MATIERE D'ACCES AUX SOINS

**Durée souhaitée** : 6 mois – période d'accueil à définir (possibilité de temps partiel sur une durée de stage plus longue)

#### Structure d'accueil et présentation

Le Conseil départemental des Vosges a pour rôle de promouvoir les solidarités, la cohésion territoriale et l'accès aux soins de proximité sur le territoire départemental, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des régions et des communes.

Le Plan Actions Santé Vosges lancé en 2019 accompagne tous les professionnels de santé qui souhaitent s'installer dans le département. Ses missions sont triples :

- Faire connaître le département des Vosges auprès des professionnels de santé (étudiants, remplaçants, installés)
- Proposer un accompagnement sur mesure pour concrétiser l'installation, tant dans les démarches professionnelles que personnelles
- Soutenir les investissements professionnels par des aides financières

Le Plan Actions Santé Vosges est rattaché à la Direction des Collectivités et de la Transition Ecologique.

#### Objectifs du stage

- Etablir un diagnostic territorial des Maisons de Santé Pluri professionnelles dans les Vosges et des cabinets de groupe
- Recueillir des informations sur le nombre de maîtres de stage, les possibilités d'accueil des étudiants, des remplaçants, des assistants médicaux et des médecins juniors.
- Mettre en place des indicateurs de suivi
- Proposer des actions concrètes à mettre en œuvre en matière d'attractivité du territoire
- Réaliser une analyse de ce diagnostic pour en tirer des enjeux.

Cette mission sera réalisée en partenariat avec l'ARS, la CPAM et la FEMAGE.

#### Missions détaillées

- Rédaction du questionnaire
- Préparation et réalisation des entretiens
- Analyse quantitative et qualitative
- Synthèse et préconisations
- Définition des orientations possibles

#### Conditions d'accueil (lieu, responsables, rémunération, déplacements, etc.)

**Lieu** : Stage basé à Epinal, au Conseil départemental des Vosges, 8 rue de la Préfecture 88000 EPINAL

**Rémunération** : 4.35€/h travaillée

**Déplacements** : fréquents sur l'ensemble du territoire – Permis B – utilisation de voitures de service

**Contacts** : Chargé du recrutement et de la formation : Antoine ROTH – 03.29.38.52.49 / [emploi@vosges.fr](mailto:emploi@vosges.fr) et

Responsable de la Mission : Bénédicte BEAUX-FERRY – 03.29.29.89.72 / [bbeaux-ferry@vosges.fr](mailto:bbeaux-ferry@vosges.fr)

#### Modalités de candidature (profil, compétences requises, procédure, contacts, etc)

Aisance relationnelle, adaptabilité, esprit d'équipe, rigueur, sens de l'écoute, autonomie, réactivité

Maîtrise des outils informatiques